

ARRETE DU MAIRE N° 217/2021

**Relatif à la circulation et au stationnement
Rue des Remparts à WINTZENHEIM**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,

VU la loi des 19-22 juillet 1791, article 46 de la loi municipale locale du 06 juin 1895, article 16, relative aux pouvoirs de police du Maire ;

VU les articles R 44 et 225 du Code de la Route ;

VU les articles L 2213-1, L 2213-2, L 2542-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les arrêtés interministériels du 22 Octobre 1963 et 24 Novembre 1967, relatifs à la signalisation routière ;

CONSIDERANT que pour permettre les travaux d'extension du réseau eau potable et assainissement, rue des Remparts - impasse entre le n° 9 et le n° 9A à WINTZENHEIM, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

ARRETE

ARTICLE 1er : Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du lundi 3 mai 2021 au vendredi 28 mai 2021 de la façon suivante :

- **Route barrée entre le 9 et le 9A ;**
- Stationnement interdit au droit du chantier ;
- Mise en place d'une circulation à double sens depuis la rue Clemenceau.

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar - INGERSHEIM ;
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM ;
- Ateliers Municipaux de Colmar – Service enlèvement des ordures ménagères ;
- OLRV ARKEDIA – 1, chemin du Heilgass – 68230 TURCKHEIM ;
- COLMARIENNE DES EAUX – 18, rue Edouard Bénès 68000 COLMAR ;
- Riverains ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- SDIS – Groupement Nord, 7, avenue Joseph Rey 68000 COLMAR ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM.

Fait à Wintzenheim, le 21 avril 2021



Le Maire

Serge NICOLE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Serge Nicole", is written over the printed name "Serge NICOLE".